



## **Règlement de la « Plateforme Défi H 2013 »** **sur LeMondInformatique.fr**

### **Rappel et principe :**

Les organisateurs du « Défi H » mettent à la disposition de chacune des équipes sélectionnées des outils d'information, de communication et de partage au service de chaque projet.

Pendant toute la durée du « Défi H », chaque équipe disposera d'une page **FacebookTeam** et d'un compte twitter. Ceux-ci seront également accessibles depuis la « Plateforme Défi H » sur le site LeMondInformatique.fr, le partenaire média.

L'animation des médias sociaux (facebook et twitter) est assurée et coordonnée par le « Reporter » de chaque équipe (cf. 2<sup>ème</sup> Partie Charte de Bonne Conduite article N° 6) préalablement désigné comme tel lors des dossiers de pré-sélection. Les trois autres membres de l'équipe peuvent participer également à son animation dans le respect des règles énoncées dans ce document et sous le contrôle du Reporter.

### **Pourquoi parler de votre équipe, de votre projet, du Défi H ?**

Plus vous parlerez de votre projet, plus le sujet de l'insertion professionnelle des handicapés sera évoqué de façon positive. Les organisateurs souhaitent que ces outils puissent être des caisses de résonance auprès de vos amis, de votre famille et dépasse même les frontières de votre entourage.

Parce que la réussite d'un projet innovant passe nécessairement par la capacité à fédérer autour de ce projet le plus grand nombre de personnes. De l'idée de départ, jusqu'à sa réalisation, l'information et la communication sont des puissants contributeurs au succès d'un projet informatique.

Parce que vous pourrez aussi utiliser ces outils et plus particulièrement votre page FacebookTeam pour solliciter de l'aide, des conseils, échanger des idées, gagner des points de bonus (cf. 2<sup>ème</sup> Partie Charte de Bonne Conduite article N°7)... et faire que cet outil puisse contribuer à la réussite de votre projet.

### **Comment, quand, facebooker et twitter,... ?**

Afin que ces outils répondent à la fois à vos besoins et aux objectifs du « Défi H », chaque équipe s'engage à respecter ce règlement articulé en deux parties :



**1<sup>ère</sup> Partie / Charte Editoriale** : il s'agit du nombre et du type des différents messages (textes, vidéo, photos,...) que chaque Reporter va devoir au **minimum** publier sur la page FacebookTeam de son équipe ainsi que sur le fil twitter créés à l'occasion (cf. 2<sup>ème</sup> Partie Charte bonne conduite article N° 6) et selon un calendrier précis.

**2<sup>ème</sup> Partie / Charte de Bonne Conduite** : comme pour tout média, l'éditeur d'information que vous serrez pendant toute la durée du « Défi H » à des obligations à respecter. Ces obligations sont détaillées dans cette partie.

## **1<sup>ère</sup> Partie / Charte éditoriale**

Chaque équipe, représentée par son « Reporter » s'engage à respect **au minimum\*** le calendrier présenter dans le tableau « Votre Carnet de Bord » ci-dessous.

*(\*il s'agit bien d'un minimum obligatoire. Libre à chaque Reporter de publier au tant de messages, de vidéos, photos, qu'il souhaite sur la page FacebookTeam dans le respect de la charte de bonne conduite. Il en est de même pour le nombre de tweets).*

Noter que l'originalité dans l'animation de la page facebook Team sera appréciée par les membres du Jury.

Le Reporter de chaque équipe peut utiliser sans limitation cette plateforme et les outils associés pour solliciter de l'aide extérieur (poser une question, solliciter un avis, conseil, ...) et contribuer ainsi au bon déroulement du projet.

Enfin, les organisateurs du « Défi H », s'autorisent, tout au long de l'épreuve, le droit de proposer aux équipes, des challenges non prévus dans cette charte éditoriale. Chaque challenge (thème, délais pour le réaliser, support à utiliser,...) sera adressé simultanément par mail à chaque Reporter des dix équipes. Ces challenges pourront compter comme points de bonification dans l'établissement du classement final.

*exemple de challenge : interview sous la forme de 5 questions à un représentant de la mairie sur le thème de l'insertion professionnelle des personnes handicapées.*

## Votre Carnet de Bord

Vos outils	Votre calendrier à respecter	Petits conseils pour grand Reporter
sur votre fil Twitter	<b>2 Tweets par semaine</b>	<b><u>Quoi dire en 140 signes ?</u></b> Comment avance votre projet / Que vous avez une super équipe / Rappeler le rôle de l'association partenaire / Demander de l'aide pour votre projet / Inciter à aller sur votre page Facebook/ A retweeter une info sur le handicap/ A parler de votre DéfiH / Les sujets ne manquent pas, n'hésitez pas.
sur votre page Facebook Team	<b>1 Vidéo par mois</b>	<b><u>Une vidéo pas un film !</u></b> Inutile de vous transformer en caméraman professionnel, de vous équiper d'une caméra full HD, de solliciter les services du monteur de Spielberg. Vous avez un smartphone, cela suffit. L'importance c'est que votre vidéo soit sur votre page chaque mois pour illustrer <b>le thème demandé*</b> (cf le tableau ci-dessous)
	<b>2 Animations par semaine</b> sur votre page FacebookTeam	<b><u>Une Animation c'est quoi ?</u></b> Une photo, un texte (petit ou long), une illustration, un dessin, un commentaire,...Bref, à vous de choisir le type d'animation qui exprimera le mieux les coulisses de votre projet ou/et qui fera écho à l'insertion professionnelle des handicapés (ex. une photo vue sur le web, un article lu sur internet, une réaction d'un ami,...).
		<b><u>* Thème demandé pour chaque vidéo</u></b>
Chaque mois vous avez une vidéo à réaliser et à poster sur votre page FacebookTeam	Décembre 2012	<b><u>Vidéo de présentation générale =&gt; suggestion :</u></b> présentez simplement les membres de votre équipe, rappelez le nom de votre école, de votre ville. Dites avec quelle association vous avez entrepris ce défiH et si vous le souhaitez le thème de votre projet.
	Janvier 2013	<b><u>Vidéo de présentation de votre association =&gt; suggestion :</u></b> interview d'un représentant de l'association sous forme de 3 à 4 questions.
	Février 2013	<b><u>Vidéo interview du Responsable de votre établissement =&gt; suggestion</u></b> demandez à votre Responsable comment se passe l'organisation du Défi H au sein de son établissement, l'intérêt pour lui de relever un tel Défi,....
	Mars 2013	<b><u>Vidéo Interview du Coach Sogeti =&gt; suggestion</u></b> demandez lui par exemple quel est son rôle, la façon dont vous collaborez, son feedback sur votre projet et bien évidemment avant tout ça qu'il se présente.
	Avril 2013	<b><u>Vidéo Topo Projet =&gt; suggestion</u></b> après 4 mois de Course c'est peut-être le moment de faire le point sur votre projet sans révéler les grands secrets.
	Mai (avant le 15) 2013	<b><u>Vidéo Open =&gt; suggestion</u></b> Aucune suggestion, ni consigne vous avez carte totale blanche pour cette ultime vidéo avant la ligne d'arrivée !



## 2<sup>ème</sup> Partie : Charte de bonne conduite

Chaque équipe s'engage à respecter la charte de bonne conduite présentée dans ce document et constituée des dispositions suivantes :

- **Article 1** : L'utilisation de la plateforme média a trois objectifs :
  - o **Raconter** la vie du projet au quotidien selon le principe du carnet de bord
  - o **Promouvoir**, soutenir et participer à la réussite du projet défendu par équipe représentant l'établissement.
  - o **Sensibiliser** le plus large public à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.
  
- **Article 2** : le non-respect de la charte de bonne conduite et de la charte éditoriale sera éliminatoire. Ainsi, tout contrevenant aux précédentes dispositions s'expose à une exclusion totale, immédiate et définitive de la plateforme sans préavis.
  
- **Article 3** : dans le respect de l'article 1 et de la charte éditoriale, la plateforme demeure un outil d'expression libre.

Ainsi, et sans que cette liste ne soit exhaustive, chaque équipe reconnaît expressément qu'il lui est formellement interdit de déposer des textes, images, photos, vidéos ou sons (ci après désignés par « Contenu ») :

- à caractère pornographique, raciste, choquant, outrageant ou contraire aux bonnes mœurs ;
- à caractère publicitaire ou commercial sans rapport avec les objectifs définis à l'article 1;
- dans une autre langue que sa langue de connexion à la plateforme ;
- incompréhensibles ou sans aucun sens;
- Incitant à des actions contraires aux intérêts de la plateforme.
- dénigrant, insultant ou diffamant la plateforme, les sociétés organisatrices, leurs produits, leurs services ou leurs salariés ;

Plus généralement, le comportement de chaque équipe doit être guidé par une volonté de respect des lois en vigueur et des droits des autres équipes. Cette loyauté implique notamment que chaque équipe s'engage à ce que le contenu de ses messages ou publications sur la plateforme ou ses communications avec les tiers ne porte atteinte :

- Aux droits des tiers (notamment les droits de propriété intellectuelle ou industrielle tels que marques, dessins, modèles, brevets, bases de données, codes sources, savoir-faire...)
- Aux lois et réglementations en vigueur dans le pays de résidence ou dans le pays où le message est destiné à être reçu ;



- **Article 4** : La règle énoncée à l'article 1 s'applique aux outils de communication et de partage (twitter, facebook) utilisés dans le cadre de cette plateforme ou convergent vers celle-ci.
- **Article 5** : Il est également rappelé que les outils de partage comme twitter et facebook sont soumis à des règles d'utilisation spécifiques. Chaque équipe est invitée à en prendre connaissance et s'engage à les respecter.
- **Article 6** : Chaque équipe devra créer son compte twitter et sa page facebook sur laquelle devra figurer obligatoirement « *le logo DéfiH* » fourni par les organisateurs. Ainsi que le nom du projet attribué par l'équipe.
- **Article 7** : En fonction du nombre de « Likers » et de « Tweets » comptabilisés au 22 avril 2013 à 00h, les équipes se verront attribuer des points de bonification (cf. Grille de bonification). L'équipe qui aura le plus de points se verra attribuer un Vote bonus, c'est-à-dire un vote en plus de ceux attribués par les membres du Jury.

<b>Grille de bonification</b>			
Nombre de <b>Likers</b>	<i>Point de bonification</i>	Nombre de <b>Tweets</b>	<i>Point de bonification</i>
0 à 50	+10	0 à 50	+10
50 à 100	+50	50 à 100	+50
100 à 200	+100	100 à 200	+100
200 à 300	+200	200 à 300	+200
+ de 300	+400	+ de 300	+400

*Exemple : une équipe qui comptabilise à la fin de l'épreuve : 250 Likers et 303 Tweets se voit attribuer +600 points*

- **Article 8** : les organisateurs du « Défi H », s'autorisent, tout au long de l'épreuve, le droit de proposer aux dix équipes, des challenges non prévus dans cette charte éditoriale.

Chaque challenge (thème, délais pour le réaliser, support à utiliser,...) sera adressé simultanément par mail à chaque Reporter des équipes. Chaque challenge donnera **100 point de bonification** aux équipes qui l'auront réussi. Ces points de bonification viendront s'ajouter à la grille de bonification présentée à l'article 7.

*exemple de challenge : interview sous la forme de 5 questions à un représentant de la mairie de votre ville sur le thème de l'insertion professionnelle des handicapés.*